



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

intérieur et aménagement du territoire : personnel

Question écrite n° 101575

Texte de la question

M. René Dosière demande à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, de lui communiquer la répartition des sous-préfets par sexe, grade et affectation au 1er janvier 2003 et au 1er janvier 2006.

Texte de la réponse

Les tableaux ci-après font apparaître la répartition des sous-préfets par sexe, grade et affectation au 1er janvier 2003 et au 1er janvier 2006. Suite à la réforme du statut des sous-préfets intervenue dans le cadre du décret n° 2004-715 du 20 juillet 2004, le corps des sous-préfets comporte, depuis la parution de ce texte, deux grades au lieu de trois. S'agissant des affectations en poste territorial, la proportion de sous-préfètes est de 15,7 % le 1er janvier 2006 contre 13,9 % au 1er janvier 2003.

Répartition des sous-préfets par grade, sexe et affectation
au 1er janvier 2003

CLASSE/SEXE	HCL			1re CL			2e CL		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Affectation									
Poste territorial	166	20	186	110	21	131	101	20	121
Hors cadre	14	0	14	6		6	4		4
Détachés	17	1	18	18	5	23	10	2	12
Disponibilité	1		1	1		1	1		1
Hors cadres	2		2		1	1		1	1
Total	200	21	221	135	27	162	116	23	139

Répartition des sous-préfets par grade, sexe et affectation
au 1er janvier 2006

CLASSE/SEXE	HORS CL			CLASSE NORMALE		
	H	F	T	H	F	T
Affectation						
Poste territorial	233	35	268	141	35	176
Hors cadre	12	1	13	3	-	3

CLD	1		1	-	-	-
Détachés	23	2	25	23	6	29
Disponibilité	2	-	2	2	-	2
Hors cadres	2	-	2	-	2	2
Total	273	38	311	169	43	212

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101575

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er août 2006, page 7960

Réponse publiée le : 9 janvier 2007, page 338